

ASSEMBLEE GENERALE 2020

A la suite de la crise sanitaire et au confinement décrété par le gouvernement, notre congrès régional et notre assemblée générale n'ont pas eu lieu comme prévu au mois de mai. Si nous avons déjà reporté le congrès au 11 et 12 juin 2021, toujours à Longvic, il est tout de même nécessaire de tenir notre assemblée générale.

La visite de la réserve écologique des Maillys, également reportée, servira donc de cadre à cette AG. La matinée sera consacrée à la visite de ce site. La réserve écologique des Maillys est un lieu d'observation, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement unique en Côte-d'Or, qui s'étend sur 36 ha dont 28 ha sont en eau. Un sentier pédagogique aménagé permet de découvrir la faune (oiseaux et petite faune des zones humides) et la flore caractéristiques du Val-de-Saône. En hiver et aux périodes migratoires, le site est le refuge pour les oiseaux d'eau. Pour plus d'infos : <https://www.cotedor.fr> > environnement > la-reserve-ecologique-des-maillys.

Le programme de la journée :

09 h 30 : Accueil à la réserve écologique des Maillys et visite guidée avec des guides nature.

12 h 00 : Déjeuner à la Brasserie de la Tille à Les Maillys

14 h 00 : Assemblée générale à la Brasserie

15 h 30 : Visite de la Boucle des Maillys

17 h 00 : Fin de la journée.

Les documents concernant l'AG (convocation, pouvoir, acte de candidature ...) seront joints à cette lettre tout comme le bulletin d'inscription. Ces documents seront également téléchargeables depuis notre site internet : www.attf-bfc.fr

CONGRÈS RÉGIONAL À LONGVIC

Le congrès régional de la section Bourgogne Franche-Comté est fixé aux 11 et 12 juin 2021. Inscrivez-dès à présent ces dates dans vos agendas.